



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

COMMISSION CANARIS DE CHANT

CLASSIFICATION CANARIS DE CHANT

Classification applicable à compter du 01 juillet 2010 - Ind B - 01 juillet 2010

PAGE 1 / 1

Dès lors qu'un classement général est effectué, il doit être fait sur les sept meilleurs pointages propre élevage de l'année.

Pointage du meilleur stam, points d'impression compris, plus les trois autres meilleurs pointages, y compris éventuellement

celui ou ceux d'autres stam, le ou les meilleurs des séries, le ou les meilleurs individuels, le ou les postures.

Seul le pontage du chant sera pris en compte.

Ce classement est applicable aux championnats de France F.F.O. et aux championnats placés sous l'égide de la F.F.O..

NOM	IND	STAM	SERIE	ADUL	NOM	IND	STAM	SERIE	ADUL
HARZ									
HARZ CLASSIQUE	A 02	A 01	A 21						
HARZ LIPOCHROME SAUF JAUNE	A 04	A 03	A 23						
HARZ LIPOCHROME JAUNE INTENSIF	A 06	A 05	A 25						
HARZ MELANINE CLASSIQUE	A 08	A 07	A 27						
HARZ MELANINE NON CLASSIQUE	A 10	A 09	A 29						
HARZ POSTURE LIPOCHROME	A 12	A 11	A 31						
HARZ POSTURE MELANINE STAM	A 14	A 13	A 33						
MALINOIS									
MALINOIS NORMAL	B 10	B 11	B 21	B 12					
MALINOIS BLANC	B 14	B 15	B 31	B 16					
MALINOIS HUPPE JAUNE	B 18	B 19	B 41	B 20					
MALINOIS HUPPE BLANC	B 22	B 23	B 51	B 24					
TIMBRADOS									
TIMBRADOS	C 10	C 11	C 21						
NOM	IND	STAM	SERIE	ADUL	NOM	IND	STAM	SERIE	ADUL